

# **Plan d'actions annuel 2026 Groupe Crédit Coopératif**



## **SOMMAIRE**

Introduction.....	3
Gouvernance .....	3
État de conformité du périmètre d'action .....	4
Moyens humains et Budget alloués .....	4
Ressources humaines.....	4
Formation.....	4
Budget.....	6
Actions planifiées sur 2026 .....	7
Version du document.....	7

## Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **le Groupe Crédit Coopératif**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel du **Groupe Crédit Coopératif** concerne l'année **2026**. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

**Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.**

## Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, les **3 référentes accessibilité** sont le point d'entrée du groupe Crédit Coopératif pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe BPCE, et avec l'appui des départements concernés au sein du groupe Crédit Coopératif, elles ont pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

## État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers et entreprises : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateurs : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité du **Groupe Crédit Coopératif** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

- 
- Clients particuliers et entreprises : 14 sites et applications
  - Collaborateurs : 68 sites et applications

Soit un total de 82 services numériques.

---

## Moyens humains et budget alloués

### Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont font partie les 3 référentes accessibilité du **groupe Crédit Coopératif**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs du **groupe Crédit Coopératif** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

### Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques le **Groupe Crédit Coopératif** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

---

Ainsi, sur l'année 2026, les sessions de formation suivantes sont prévues et planifiées.

Nom de la formation	Échéance	Publics cibles	Nombre de personnes formées
<b>Rédiger et publier des contenus web accessibles</b>	Décembre 2026	Les communicants des directions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact</li> <li>• Développement</li> <li>• Réseau Commercial</li> <li>• Organisation et Digital</li> <li>• Secrétariat général et stratégie</li> <li>• DRH</li> <li>• Risques et conformité</li> <li>• ESFIN</li> <li>• ECOFI</li> <li>• BTP Banque</li> </ul>	73
<b>Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la conduite de projet</b>	Juin 2026	Les collaborateurs identifiés	125
<b>Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles</b>	Décembre 2026	Les communicants des directions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact</li> <li>• Développement</li> <li>• Réseau Commercial</li> <li>• Organisation et Digital</li> <li>• Secrétariat général et stratégie</li> <li>• DRH</li> <li>• Risques et conformité</li> <li>• ESFIN</li> <li>• ECOFI</li> <li>• BTP Banque</li> </ul>	73
<b>Concevoir et designer accessible</b>	Décembre 2026	Certains communicants plus techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Digital</li> <li>• Organisation</li> <li>• Impact</li> <li>• DRH</li> </ul>	6

L'ensemble des collaborateurs du **Groupe Crédit Coopératif** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

## **Budget**

---

Au total, l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation dans le plan annuel 2026 est estimée à **19 250 € H.T.**

---

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2026 est estimée à **331 000 TTC.**

---

Le budget handicap collaborateurs comprenant les aménagements et prestations d'accompagnement ou de compensation du handicap est de **43 000 €.**

## Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, le **Groupe Crédit Coopératif** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Gouvernance	Intégrer dans les procédures de gestion des réclamations l'accessibilité numérique	Responsable Qualité	T2 2026	A initier	Procédure
Gouvernance	Mise en place d'un formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique pour <i>tous les sites de tous les établissements</i>	Tous les Référents accessibilité de tous les établissements	T2 2026	A initier	Formulaire
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	RH	T1 2026	Finalisé	Plan de formation validé pour T1 2026 (cf. p5)
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	Référent accessibilité local / Direction / Équipes projets numériques	T1 2026	En cours	Organisation et processus
Gouvernance	Audits et suivi des remédiations de tous les sites P1	Tous les Référents accessibilité de tous les établissements	T1 à T4 2026	En cours	% accessibilité et plans de remédiation des 12 sites
Gouvernance	Mise en place d'un process pour prendre en compte les règles d'accessibilité pour tous nouveaux services numériques	Tous les Référents accessibilité de tous les établissements Webmaster SPOL Développeurs	T4 2026	A initier	Check list des actions
Gouvernance	Prendre en compte les règles d'accessibilité pour tous nouveaux documents	Tous les communicants	2026	En cours	Documents accessibles

## Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	31/03/2026	

# **Bilan 2025**

# **Groupe Crédit Coopératif**



## **SOMMAIRE**

Introduction.....	10
Gouvernance .....	10
État de conformité du périmètre d'action .....	11
Moyens humains et budget alloués .....	11
Ressources humaines.....	11
Formation.....	11
Budget .....	12
Actions planifiées sur 2025 .....	13
Version du document.....	13

## Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **le Groupe Crédit Coopératif**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel du **Groupe Crédit Coopératif** concerne l'année 2025. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- le périmètre d'actions et son état de conformité,
- les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

## Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- veiller à la conformité réglementaire,
- définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe,
- améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE,
- permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le ou les référent(s) accessibilité du Groupe Crédit Coopératif sont le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique.

En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- veiller au respect des normes d'accessibilité,
- piloter la mise en accessibilité,
- sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

## État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant.

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité du **Groupe Crédit Coopératif** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

- Grand public : 8 sites et applications
- Clients particuliers : 3 sites et applications
- Collaborateurs : 74 sites et applications

Soit un total de 85 services numériques.

---

## Moyens humains et budget alloués

### Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont font partie les référents accessibilité locaux du **Groupe Crédit Coopératif**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs du **Groupe Crédit Coopératif** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

### Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques le **Groupe Crédit Coopératif** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2025, les sessions de formation suivantes ont été réalisées et des formations ont été planifiées pour 2026.

Nom de la formation	Échéance	Publics cibles	Nombre de personnes formées
<b>AN - Rédiger et publier des contenus web accessibles en présentiel</b>	T4 2025	Référentes accessibilité	2

L'ensemble des collaborateurs du **Groupe Crédit Coopératif** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

#### **Budget**

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2025 est de **7600 €**.

## Actions planifiées sur 2025

Pour l'année 2025, le **Groupe Crédit Coopératif** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Référencement	Référencement des services numériques clients, y compris ceux des éditeurs	Référentes accessibilité	T4 2025	Fait	Référencement de tous les sites et applicatifs Courrier à tous les éditeurs avec questionnaire accessibilité
Gouvernance	3 référentes accessibilité	Référentes accessibilité	T4 2025	Fait	COFIL mensuel avec la direction de l'impact, l'organisation, la RH
Achats et relations prestataires	Demande audits et questionnaires pour tous les services numériques clients	Référentes accessibilité	T4 2025	Fait	Validation intervention cabinet d'audit en 2026 et budget
Gouvernance	Etat des lieux des réclamations liées à l'accessibilité	Responsable Qualité	T4 2025	Fait	3 réclamations identifiées
Gouvernance	Mise en place des boîtes contact.accessibilité pour les 5 établissements	Référentes accessibilité	T4 2025	Fait	Les boîtes sont intégrées dans les déclarations de non-accessibilité
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	RH	T4 2025 / T1 2026	En cours	Plan de formation en finalisation de validation pour T1 2026

## Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	31/12/2025	